

09 La culture

et les arts

au cœur de l'École

L'ESSENTIEL

⇒ Les arts et la culture sont primordiaux pour développer le goût du beau, la créativité, la connaissance et la confiance en soi.

⇒ Les professeurs sont des passeurs indispensables de culture. Pour renforcer leur action, il est nécessaire de consolider les partenariats avec les institutions culturelles et le monde de la culture.

⇒ Depuis septembre 2018, conjointement avec le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse souhaite offrir à tous les élèves un parcours de culture et de pratique artistique cohérent de la maternelle au lycée.

⇒ Des priorités claires ont été définies : la musique, la promotion du livre et de la lecture, le théâtre et l'éducation au regard.

→ L'ÉDUCATION MUSICALE

La Rentrée en musique

Symbole de cette ambition, une troisième Rentrée en musique aura lieu lundi 2 septembre. Un moment musical est organisé dans toutes les écoles, les collèges et les lycées afin d'accueillir les nouveaux élèves et de commencer l'année avec la joie que procure la musique.

Une chorale dans chaque école et chaque collège d'ici 2020

- 90 % des collèges ont désormais leur chorale grâce à la création d'un enseignement facultatif de chorale en 2018 ;
- 70 % des écoles ont une chorale.

Un comité réunissant les collectivités, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est créé dans chaque département et dans chaque région.

Les crédits consacrés aux projets territoriaux et nationaux ont triplé, pour atteindre 800 000 euros, abondés à parts égales par le ministère et ses partenaires : la fondation Daniel et Nina Carasso, la Sacem, la MGEN et la Maif. Ces financements sont complétés localement par les Drac et les collectivités territoriales.

Une nouvelle instance nationale, le comité national du chant choral, présidé par Sofi Jeannin, directrice musicale de la maîtrise de Radio France, a pour mission d'encourager la création de répertoires pour les élèves et la formation conjointe entre les professeurs, les professionnels de la culture, les animateurs, etc.

Les formations de qualité pour les chefs de chœur se multiplient, notamment avec la participation de partenaires prestigieux, comme l'Opéra comique ou l'académie musicale de Villecroze, qui proposent plusieurs stages d'une durée d'une semaine associant chefs de chœur et artistes de haut niveau.

D'ici janvier 2020, toutes les académies disposeront d'un chœur de professeurs.

L'édition 2019 du festival École en chœur, s'est conclue par un concert radio diffusé rassemblant de plus de 1 000 élèves et professeurs choristes, dans l'auditorium de Radio France le 11 juin dernier.

→ L'ÉCOLE MOBILISÉE EN FAVEUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Le ministère poursuit son action pour **favoriser la pratique de la lecture personnelle**, le développement du goût et du plaisir de lire et l'accès aux livres.

Cela passe par :

- un plan d'investissement dans les bibliothèques des écoles : 4,5 millions d'euros investis depuis 2017 auxquels s'ajoutent 2 millions d'euros en 2019-2020 ;
- le développement de temps banalisés de lecture personnelle quotidiens – des « quarts d'heure lecture » – dans les écoles et les établissements ;
- l'opération **Un livre pour les vacances**, a permis de remettre à 800 000 élèves de CM2 un recueil de 22 fables de La Fontaine illustrées cette année par le dessinateur Voutch ;
- le soutien renforcé au concours **les Petits champions de la lecture** avec un objectif de 100 000 élèves inscrits en 2019-2020 ;
- un soutien aux associations qui promeuvent la lecture dès l'école maternelle comme Lire et faire lire et l'écriture avec le Labo des histoires.



→ LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE THÉÂTRALE

385 établissements (376 collèges et 9 lycées professionnels), dans 25 académies, participent en 2020 à une expérimentation consacrée aux arts oratoires. Les élèves de troisième concernés bénéficient de **30 minutes supplémentaires par semaine pour travailler la prise de parole en public, l'art de lire et de dire un texte.**

Renforcer les compétences orales des élèves dès le collège vise à préparer les élèves à la prise de parole notamment lors du « grand oral » du baccalauréat et au-delà pour leur réussite personnelle et professionnelle.

→ L'ÉDUCATION DU REGARD

Une nouvelle ambition pour l'éducation au patrimoine

L'éducation au patrimoine, qu'il soit historique, architectural, industriel ou encore religieux, participe de la formation du futur citoyen et du goût du beau.

C'est pourquoi, le 20 septembre 2019, vendredi précédant les journées du patrimoine, les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la Culture lancent l'opération Levez les yeux !, une journée dédiée à l'éducation au patrimoine.

Pour accompagner les professeurs, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à leur disposition un guide *Connaître le patrimoine de proximité*, réalisé en collaboration avec l'Institut national d'histoire de l'art (Inha)¹.

¹ <https://www.inha.fr/fr/ressources/eac.html>

Aiguiser le regard critique des élèves en favorisant leur accès au 7^e art à l'École

La création d'un ciné-club dans chaque collège et dans chaque lycée est une priorité pour cette année 2019-2020. Lancé en octobre 2018 par France télévisions, avec le soutien de réseau Canopé, cinéma.lesite.tv met à disposition gratuitement des professeurs des collèges et des lycées 55 films du patrimoine cinématographique.

Dans le même temps, avec le concours du Centre national du cinéma (CNC) il s'agit d'étendre Écoles au cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma pour développer chez les élèves le goût des projections cinématographiques dans des salles de cinéma.

La deuxième édition du César des lycéens, en partenariat avec l'académie des Césars, aura lieu à partir de janvier 2020. Durant trois semaines en février, un jury de plus de 1 200 élèves de lycées généraux, technologiques et professionnels débatteront. L'année dernière, le lauréat de ce nouveau César a été décerné au film *Jusqu'à la garde* de Xavier Legrand.

→ LANCEMENT D'UNE CHAÎNE ÉDUCATIVE

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'associe avec France Télévision et l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel public pour lancer en janvier 2020 une grande chaîne éducative. Destinée aux enfants et à leur famille, aux professeurs et aux animateurs, cette nouvelle offre va permettre aux enfants de bénéficier de contenus éducatifs de qualité sur leurs différents temps.

→ 2020, ANNÉE DE L'AFRIQUE ET DE LA BANDE DESSINÉE

Le ministère de L'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture sont des acteurs importants de la saison africaine. Des événements, des projets de classe et des échanges vont permettre aux jeunes français de mieux comprendre l'Afrique contemporaine.

La bande dessinée est à l'honneur durant toute l'année 2020. L'éducation nationale a pour volonté de promouvoir la pratique du dessin et les techniques d'écriture.